



**Dans un communiqué du bureau de la primature, le Gouvernement condamne avec la dernière rigueur, les incidents survenus lors de la manifestation de l'opposition du 18 novembre.**

Selon le communiqué, certains individus, non encore identifiés, ont ouvert le feu sur les manifestants au niveau de Delmas 32, faisant deux ( 2) blessés.

"Cet acte attentatoire à la Constitution et aux lois de la République, témoigne de la volonté manifeste d'un secteur anti-démocratique à déstabiliser le pays", écrit le gouvernement.

Par ailleurs, le Conseil Supérieur de Police Nationale (CSPN) s'est réuni en urgence, mardi après-midi, en vue de prendre des dispositions cèles pour adresser la situation. De plus, le

## **Haïti-Manifestation-Violences: le Gouvernement condamne, la justice ouvre une enquête**

Écrit par RLJ/HPN

Mercredi, 19 Novembre 2014 10:27

---

Parquet de Port-au-Prince a déjà ouvert une enquête, afin d'identifier les coupables et les déférer à la justice, poursuit la note de la Primature.

Le Gouvernement qui présente ses sympathies aux victimes, invite la population à garder son calme et à ne pas répondre aux incitations à la violence, conclu t-il.